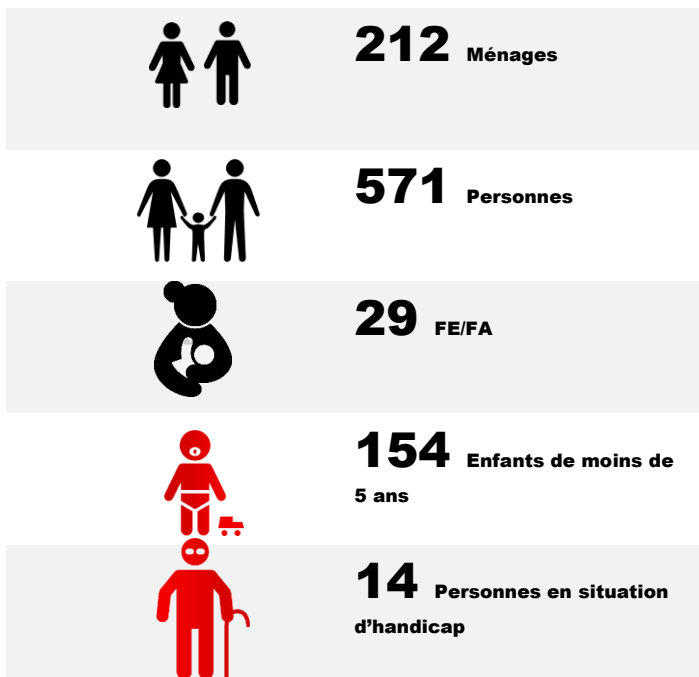


Rapport d'évaluation rapide des besoins

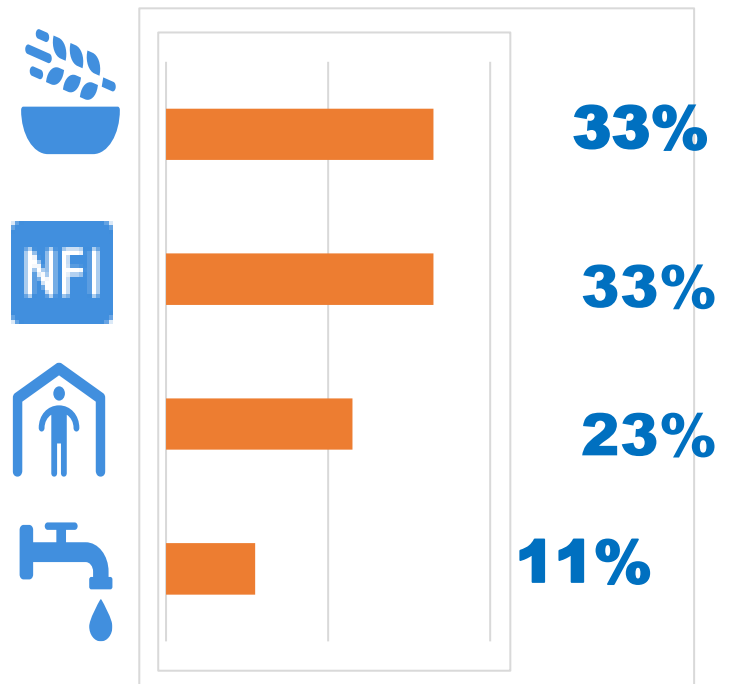
Commune de Hamzakoma, Cercle de Gourma Rharous dans la Région de Tombouctou
Du 26 février au 03 mars 2026



DONNEES DEMOGRAPHIQUES

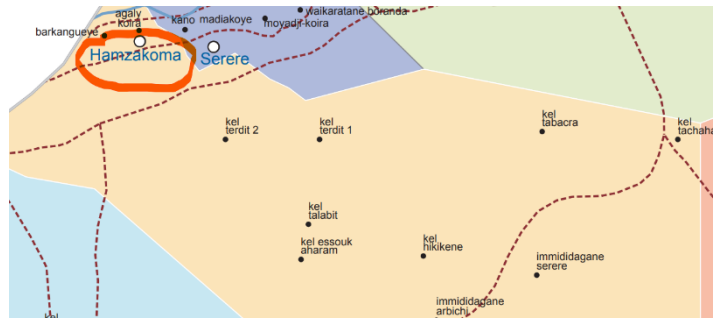


BESOINS PRIORITAIRES



Contexte

À la mi-janvier 2026, la commune rurale de Hamzakoma, située dans le cercle de Gourma Rharous dans la région de Tombouctou, a été confrontée à un afflux soudain et massif de personnes déplacées internes. Ces populations, contraintes de fuir dans l'urgence, ont quitté les localités de N'daki (commune de Gossi) et Kazey Kazey (commune d'Inadiatafane), durement touchées par des violences récurrentes.



Le 13 février 2026, l'équipe RRM NRC/ARDIL a été formellement alertée par le Service Local du Développement Social et de l'Économie Solidaire (SLDS-ES) de Gourma Rharous, par l'intermédiaire de la Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire (DRDS-ES) de Tombouctou, au sujet d'un important mouvement de populations vers la commune de Hamzakoma.

Les premières informations recueillies indiquent que cet afflux concerne principalement des ménages originaires de N'daki et de Kazey Kazey. Ce déplacement forcé fait suite à une série d'incidents sécuritaires graves survenus le 17 janvier 2026 à N'daki et dans plusieurs localités environnantes de la commune d'Inadiatafane. Des groupes armés y auraient perpétré des agressions physiques, des actes d'extorsion et des enlèvements de bétail, plongeant les communautés dans un climat de peur et d'insécurité généralisée.

Face à cette situation alarmante, de nombreuses familles ont été contraintes d'abandonner précipitamment leurs habitations et leurs moyens de subsistance afin de chercher refuge dans la commune de Hamzakoma.

À la suite de la validation de l'alerte par le Comité Régional de Validation des Alertes (CRVA) de Tombouctou, le RRM NRC, à travers son partenaire ARDIL, a déployé une mission d'Évaluation Multisectorielle Rapide (EMR) afin d'analyser les besoins urgents des populations déplacées. Cette évaluation s'est déroulée du 26 février au 3 mars 2026 dans la commune de Hamzakoma.

Dans le cadre de cette mission, des groupes de discussion communautaires ont été organisés et 66 ménages ont été directement interviewés, en complément d'entretiens menés auprès d'informateurs clés. L'exercice visait à mieux comprendre la dynamique du déplacement, ainsi que l'ampleur de la crise et ses impacts sur les conditions de vie des familles affectées.

Cette évaluation, couplée à un processus rigoureux de ciblage des bénéficiaires, a été conduite par les équipes RRM de NRC et ARDIL, avec l'appui du Service Local du Développement Social et de l'Économie Solidaire (SLDSES) de Gourma Rharous et en collaboration avec l'équipe biométrique de la DNDS.

Au terme de ce processus, 212 ménages déplacés, soit 571 personnes (dont 66,7 % de femmes), ont été identifiés et enregistrés sur les sites d'accueil de **Bangana**, **Bougouni**, **Intididene**, **Darsalam** et **Eminefade**.

METHODOLOGIE

Cette enquête a été réalisée dans le cadre du mécanisme de réponse rapide (RRM) en suivant une méthodologie préétablie. Trois types d'évaluations sont combinés dans ce rapport : des données d'enquêtes ménages, des données issues des focus groupes conduits avec les représentants des communautés et une observation directe des points d'eau utilisés par les ménages.

Les résultats ménages présentés dans ce rapport sont représentatifs de la population totale étudiée à un niveau de confiance de 90% et une marge d'erreur de 10%, grâce à un échantillonnage aléatoire représentatif basé sur la population d'intérêt estimée qui est déterminée en utilisant une formule statistique qui prend en compte la taille de la population, le niveau de confiance et la marge d'erreur. Plus la taille de la population est grande, plus la taille de l'échantillon doit être grande. Pour une population infinie, la formule est $n = (Z^2 * p * (1-p)) / E^2$, où n est la taille de l'échantillon, Z est le score Z correspondant au niveau de confiance de 95% (généralement 1,96), p est la proportion de la population ayant la caractéristique d'intérêt et E est la marge d'erreur de 10%. Une fois que la taille de l'échantillon est déterminée, un processus de sélection aléatoire doit être utilisé pour choisir les individus qui feront partie de l'échantillon. Cela garantit que chaque membre de la population a une chance égale d'être inclus dans l'échantillon, ce qui réduit le risque de biais.

Les vidéos vous permettent de faire passer votre message de façon convaincante. Quand vous cliquez sur Vidéo en ligne, vous pouvez coller le code incorporé de la vidéo que vous souhaitez ajouter. Vous pouvez également taper un mot-clé pour rechercher en ligne la vidéo qui convient le mieux à votre document. Pour donner un aspect professionnel à votre document, Word offre des conceptions d'en-tête, de pied de page, de page de garde et de zone de texte qui se complètent mutuellement. Vous pouvez par exemple ajouter une page de garde, un en-tête et une barre latérale identiques.

Cliquez sur Insérer et sélectionnez les éléments de votre choix dans les différentes galeries. Les thèmes et les styles vous permettent également de structurer votre document. Quand vous cliquez sur Conception et sélectionnez un nouveau thème, les images, graphiques et SmartArt sont modifiés pour correspondre au nouveau thème choisi. Quand vous appliquez des styles, les titres changent pour refléter le nouveau thème. Gagnez du temps dans Word grâce aux nouveaux boutons qui s'affichent quand vous en avez besoin.

DEMOGRAPHIE

Localités évaluées

Région	Cercle	Commune	Localité	Avant crise		Après crise
				#ménages	#personnes	# de ménages déplacés
Tombouctou	Gourma Rharous	Hamzakoma	Eminefade	100	600	266
Tombouctou	Gourma Rharous	Hamzakoma	Intididene	55	330	76
Tombouctou	Gourma Rharous	Hamzakoma	Bougouni	260	1560	360
Tombouctou	Gourma Rharous	Hamzakoma	Bangana	75	450	102
Tombouctou	Gourma Rharous	Hamzakoma	Darsalam	57	342	83
				547	3282	887

Les informations de ce tableau sont issues des focus group réalisés lors de l'évaluation multisectorielle. Ils sont à titre estimatif à travers les échanges réalisés avec les communautés affectées. Pour le nombre réel des déplacés se référer aux données du ciblage

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (EHA)

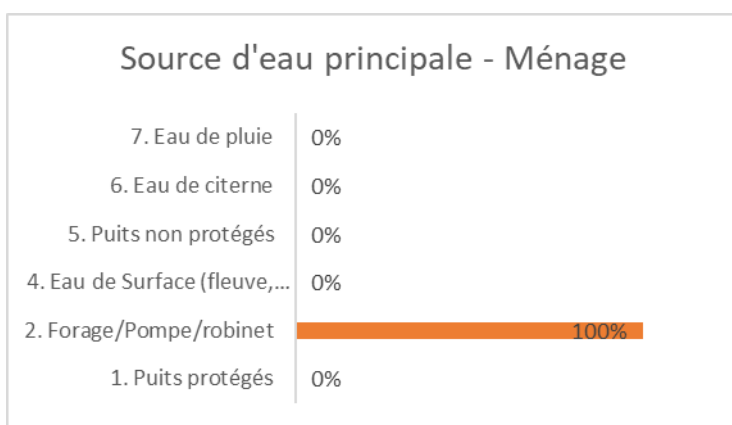
Dans la commune de Hamzakoma, située dans le cercle de Gourma Rharous (région de Tombouctou), les populations déplacées et les communautés hôtes disposent globalement d'un accès à l'eau potable. Toutefois, les quantités disponibles restent insuffisantes pour couvrir pleinement leurs besoins essentiels.

Les forages, pompes et robinets constituent les principales sources d'approvisionnement, utilisés par 100 % des ménages. Malgré cet accès aux sources améliorées, la disponibilité moyenne d'eau est estimée à 13 litres par personne et par jour, un volume inférieur au standard humanitaire minimum de 15 litres par personne et par jour.

Cette insuffisance s'explique notamment par le manque de récipients hermétiques adaptés au stockage de l'eau potable, mais également par les pannes récurrentes de certains points d'eau, qui réduisent la capacité d'approvisionnement des communautés.

En matière d'hygiène et d'assainissement, la situation demeure préoccupante. Seuls 24 % des ménages pratiquent le lavage des mains au savon aux trois moments clés, ce qui augmente les risques de maladies hydriques. Par ailleurs, 79 % des ménages ne disposent pas de latrines, les contraignant à recourir à des pratiques d'assainissement non sécurisées.

Ces constats mettent en évidence l'urgence de renforcer les actions de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène, tout en appuyant la construction de latrines d'urgence sur les sites d'accueil dépourvus d'infrastructures d'assainissement, afin d'améliorer les conditions sanitaires et de réduire les risques de maladies au sein des communautés.



ARTICLES MENAGERS ESSENTIELS (AME/NFI) ET ABRI

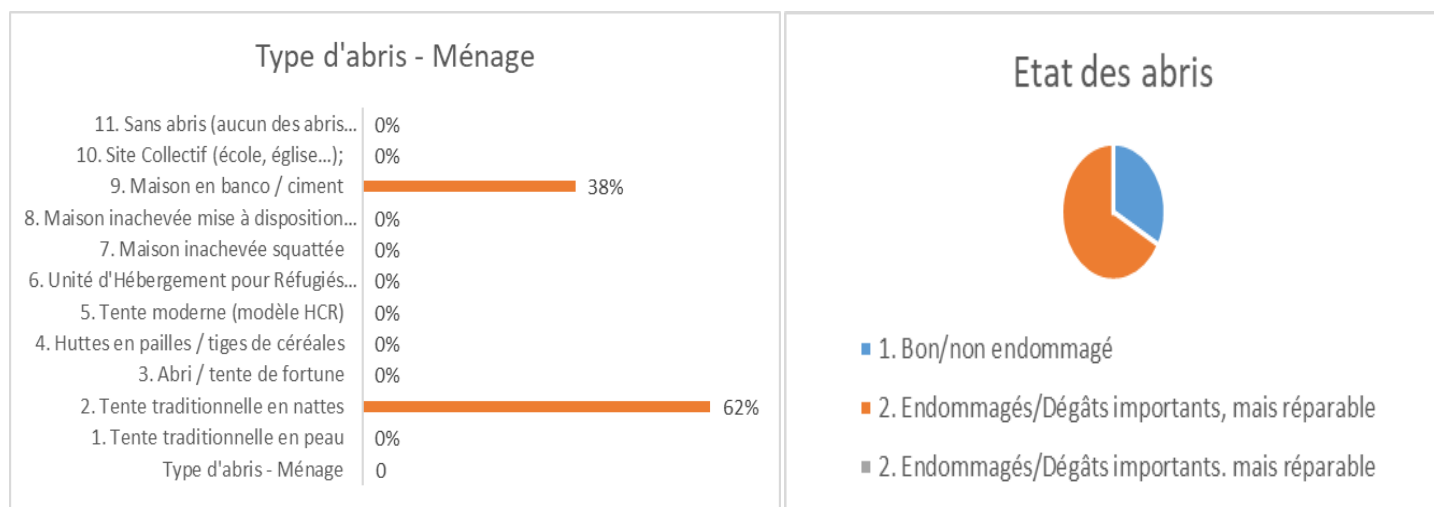
Les articles ménagers essentiels (AME/NFI) figurent parmi les trois besoins prioritaires exprimés par les populations déplacées, la plupart d'entre elles ayant été contraintes d'abandonner l'essentiel de leurs biens lors de leur fuite. Selon les standards humanitaires, un ménage devrait disposer d'au moins 13 articles ménagers essentiels pour couvrir ses besoins de base. Or, les résultats de l'évaluation révèlent que les ménages enquêtés ne possèdent en moyenne que 4,1 articles, soit un niveau largement inférieur au seuil minimum requis.

Cette situation s'explique en grande partie par le profil socio-économique des ménages déplacés, majoritairement composés d'éleveurs et d'agriculteurs. La perte de leur cheptel, de leurs moyens de production agricole et de leurs activités commerciales a fortement aggravé leur vulnérabilité économique. Face à la recrudescence des violences perpétrées par les groupes armés dans la zone, ces populations ont été contraintes de fuir dans l'urgence, abandonnant leurs villages et parcourant parfois de longues distances à pied ou à dos d'âne, n'emportant avec elles que quelques biens facilement transportables.

En ce qui concerne les conditions d'habitat, l'analyse des entretiens individuels, des discussions en groupes et des observations directes menées par l'équipe d'Évaluation Multisectorielle Rapide (EMR) met en évidence une forte précarité des abris. Ainsi, 62 % des ménages déplacés vivent dans des abris ou tentes traditionnelles en nattes, tandis que 38 % sont hébergés dans des maisons en banco ou en ciment. Ces abris leur ont été fournis gratuitement par la communauté hôte.

Les conditions de vie dans ces abris demeurent préoccupantes. La majorité ne garantit pas une protection adéquate contre les intempéries (soleil, pluies, vents violents ou inondations) et se caractérise souvent par une forte

promiscuité liée au surpeuplement. Par ailleurs, l'évaluation montre que seuls 33 % des abris sont en bon état, tandis que 67 % présentent des dommages importants, bien que généralement réparables.



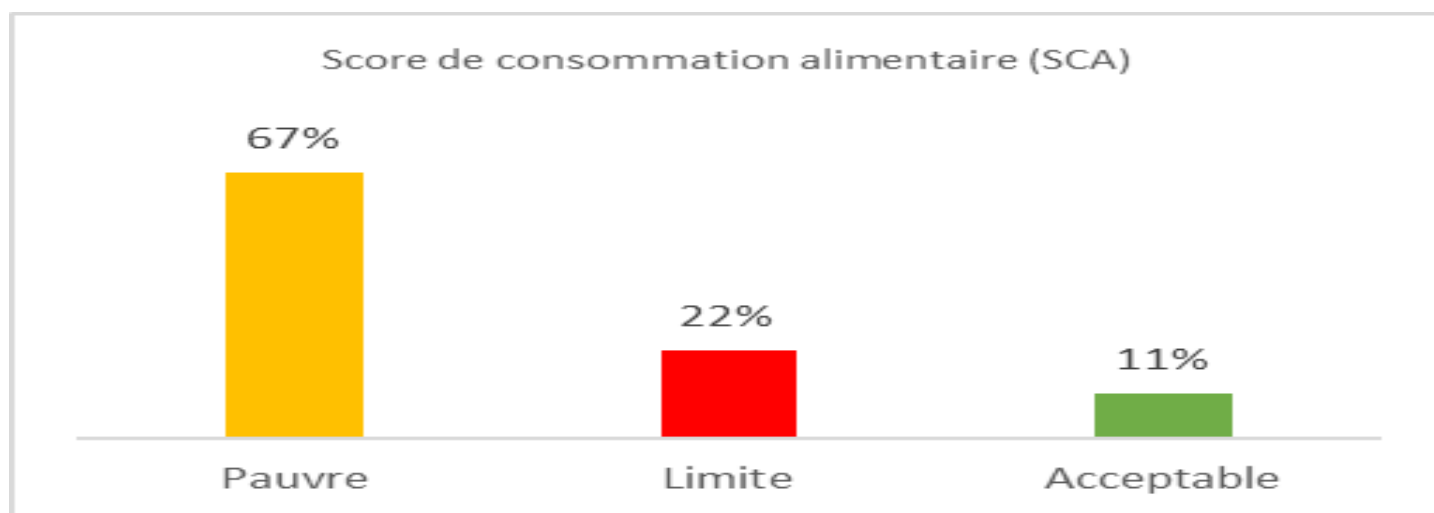
SECURITE ALIMENTAIRE

Une analyse approfondie de l'accès à l'alimentation, réalisée à travers des enquêtes ménage et des discussions en groupes, a permis d'évaluer l'impact du déplacement sur la sécurité alimentaire des populations affectées ainsi que les stratégies d'adaptation adoptées pour faire face à la crise.

La majorité des ménages déplacés sont traditionnellement agriculteurs et éleveurs (pasteurs). Leur déplacement forcé les a contraints à abandonner leurs terres et leurs moyens de subsistance, entraînant la perte d'une grande partie de leur cheptel, soit emporté par des groupes armés non identifiés, soit laissé derrière eux lors de leur fuite précipitée. Cette rupture brutale avec leurs activités productives a fortement fragilisé leur capacité à subvenir à leurs besoins alimentaires.

Les données collectées sur le terrain, corroborées par les observations techniques de l'équipe d'évaluation, révèlent que la majorité des ménages vivent dans une situation d'insécurité alimentaire préoccupante. Leurs ressources limitées ne leur permettent pas d'accéder de manière régulière à une alimentation suffisante, diversifiée et nutritive.

Les résultats des enquêtes ménages confirment cette vulnérabilité : 67 % des ménages enquêtés présentent un score de consommation alimentaire indiquant une situation pauvre, 22 % se situent dans une catégorie limite, tandis que seuls 11 % disposent d'une situation alimentaire acceptable. Par ailleurs, l'indice réduit des stratégies de survie (rCSI) atteint 19,7, traduisant un recours fréquent à des stratégies d'adaptation négatives pour faire face au manque de nourriture.



Il convient également de noter que 64 % des ménages déclarent ne consommer que deux repas par jour, tandis que 36 % parviennent à prendre trois repas quotidiens, principalement grâce au soutien et à la solidarité des communautés hôtes.

Indice de stratégie de survie réduite (rCSI)

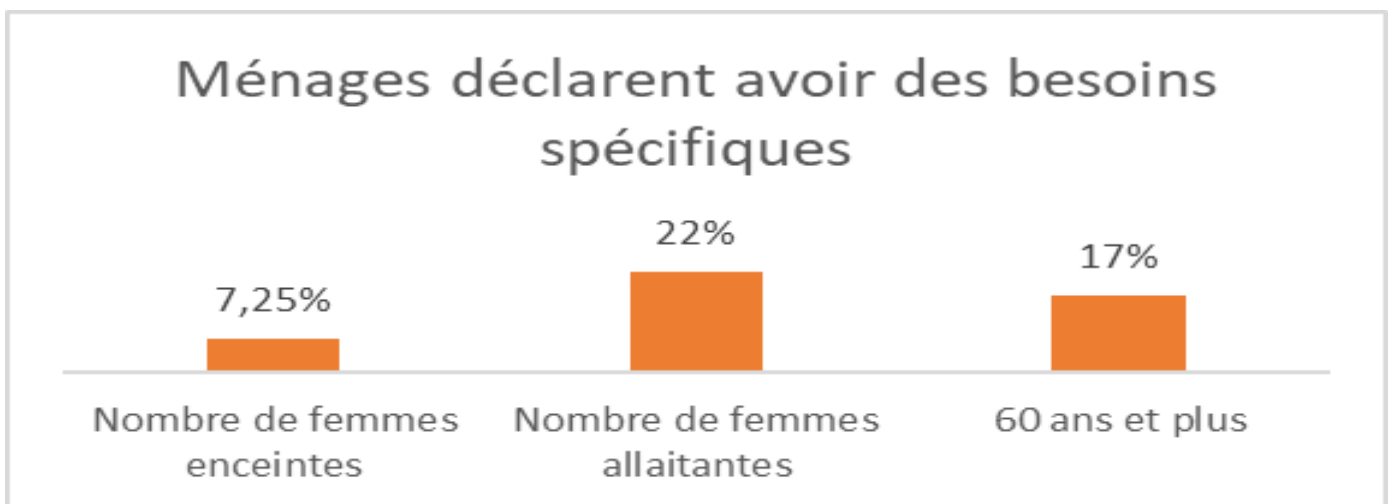
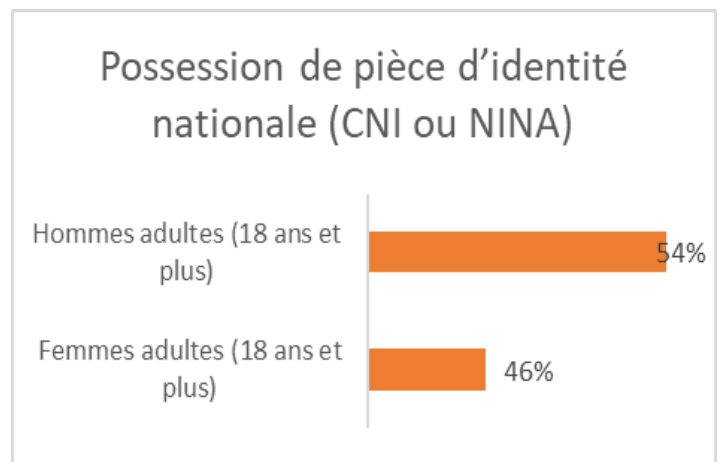
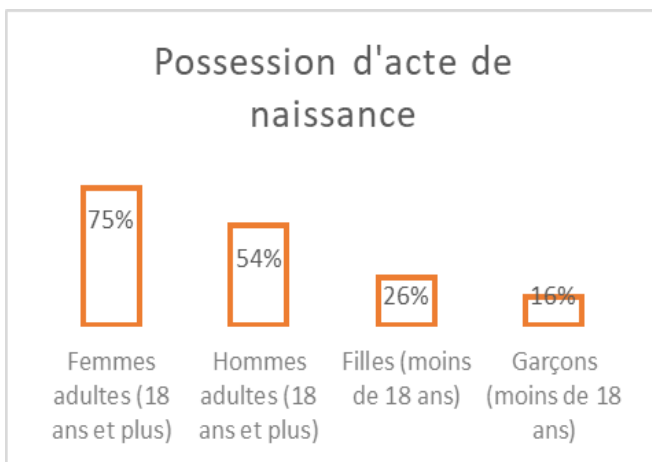


PROTECTION

Les enquêtes ménages menées révèlent une situation particulièrement préoccupante pour les populations déplacées. En effet, 36 % des ménages déclarent avoir été exposés à des menaces de violences physiques dans leur zone d'origine, illustrant un contexte sécuritaire alarmant. Par ailleurs, plus de la moitié des ménages (plus de 50 %) font face à une détresse psychosociale et émotionnelle importante, témoignant de l'impact profond du déplacement et de l'insécurité sur leur bien-être.

L'analyse met également en évidence la présence significative de personnes ayant des besoins spécifiques au sein des ménages : 22 % sont des femmes allaitantes, 8 % des femmes enceintes et 17 % des personnes âgées, des groupes particulièrement vulnérables nécessitant une attention et une assistance ciblées.

En outre, l'accès à la documentation civile demeure un défi majeur : 46 % des hommes et 54 % des femmes déclarent avoir des besoins non satisfaits en matière de documents civils, ce qui limite leur accès aux services essentiels et à la protection.



EDUCATION

La situation éducative des enfants déplacés reste extrêmement préoccupante. Chez les enfants âgés de 3 à 5 ans, l'accès à l'éducation demeure très limité, avec seulement 4 % des filles et 6 % des garçons concernés. La scolarisation reste également très faible chez les enfants de 6 à 12 ans : à peine 19 % des filles et 13 % des garçons fréquentent l'école. La situation est encore plus alarmante chez les adolescents de 13 à 17 ans, pour lesquels aucun cas de scolarisation n'a été enregistré.

Cette quasi-absence d'accès à l'éducation pour les enfants des déplacés s'explique principalement par la fermeture de nombreuses écoles dans les zones d'origine.

À cela s'ajoute le manque, voire l'absence, de personnel enseignant, ce qui aggrave davantage une situation éducative déjà critique.



ACCES AUX SERVICES DE SANTE

100% des ménages enquêtés confirment la présence de structures de santé fonctionnelles et accessibles dans la zone évaluée. Toutefois, plusieurs obstacles freinent l'accès aux soins:

Éloignement des structures de santé : les populations déplacées doivent parcourir entre 30 minutes et 1 heure de marche pour atteindre les centres de santé, situés notamment à 5 à 7km (centre de santé de Hamzakoma ou Mintchiri) ou à 8-10 km (aire de santé de Madiakoye).

En ce qui concerne les frais d'accès aux soins, les déplacés et communautés hôtes doivent s'acquitter d'un ticket de consultation de 500 F CFA, un coût parfois prohibitif pour les ménages les plus vulnérables.

S'agissant des maladies courantes, on note le paludisme et les infections respiratoires aiguës (IRA) qui sont les affections les plus fréquentes dans la zone.



ACCES AUX MARCHES

Les communautés de la commune de Hamzakoma fréquentent le marché de Madiakoye (le plus proche des PDI situé à 7km des habitations des déplacés). Ce marché hebdomadaire est fonctionnel et accessible en toute sécurité. Il y a aussi les marchés des autres communes et villages voisins (Mintchiri, Benguel), où les communautés s'approvisionnent en denrées alimentaires et articles ménagers essentiels.

Les produits disponibles sur ces marchés sont variés et en quantité suffisante. Toutefois, la perception des prix varie parmi les ménages interrogés:

68 % des ménages jugent les prix peu satisfaisants, 32 % les trouvent très satisfaisants, ce qui reflète un manque généralisé de ressources financières au sein des ménages.

Les déplacés expliquent que leur arrivée soudaine dans la zone ne leur a pas permis de s'y préparer économiquement. De plus, l'accès aux services financiers est limité, car il n'existe aucune institution bancaire dans tout le cercle de Gourma-Rharous. Cependant, des services de transfert d'argent comme Orange Money et Mobi Cash sont disponibles et utilisés par la population pour leurs transactions financières.

Ci-dessous les prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux :

Riz: 350 F CFA/kg

Haricot: 1000 F CFA/kg

Huile : 1 100 F CFA/litre

Sel : 200 F CFA/kg



RECOMMANDATIONS

Suite à l'analyse des indicateurs sectoriels, des besoins prioritaires ont été identifiés dans les domaines de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WaSH), des articles ménagers essentiels et abris (AME/ABRIS), de la sécurité alimentaire, de l'éducation et de la santé. Les recommandations suivantes sont formulées en réponse à ces besoins :



WASH :

- Réhabiliter le point d'eau (château) du site d'Eminefade en état défectueux (panne au niveau des pompes et panneaux)
- Construire des latrines d'urgence pour améliorer l'assainissement dans les sites de déplacés et réduire la défécation à l'air libre,
- Organiser des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène à l'intention des déplacés et des communautés hôtes.

NFI/ABRIS :

- Fournir une assistance en articles ménagers essentiels (NFI) aux 212 ménages déplacés identifiés et enregistrés,
- Apporter une assistance en abris d'urgence aux ménages en situation de précarité.

VIVRES :

- Assurer une assistance alimentaire d'urgence aux 212 ménages déplacés,
- Soutenir les déplacés (hommes et femmes) à travers des activités génératrices de revenus (AGR) pour renforcer leur résilience économique,
- Plaider pour un appui à la reconstitution du cheptel ainsi qu'à l'acquisition de matériels et intrants agricoles, afin de permettre aux déplacés, majoritairement éleveurs et agriculteurs, de relancer leurs activités économiques.

EDUCATION :

- Plaider pour la reconstruction des infrastructures scolaires pour permettre aux enfants de reprendre le chemin de l'école,
- Fournir un appui en kits scolaires aux établissements de la zone évaluée.

SANTE :

- Plaider pour l'approvisionnement des CSCOM de Hamzakoma, Madiakoye et Mintchiri en quantité suffisante de médicaments et intrants nutritionnels ;
- Plaider pour l'extension de la gratuité des soins, en particulier pour les soins urgents, les soins maternels et infantiles, ainsi que pour les traitements de maladies chroniques, afin que les déplacés n'aient pas à se soucier des coûts,
- Plaider pour que les partenaires humanitaires et les autorités sanitaires locales établissent des partenariats visant à garantir que les services de santé sont accessibles et abordables pour les populations déplacées.

PROTECTION :

- Faciliter aux déplacés et hôtes (dans le besoin) l'obtention des documents civils (Acte de naissance et Cartes (CNI/NINA),
- Initier des activités de sensibilisation sur les conséquences de la violence basée sur le genre,
- Assister les femmes et les jeunes filles en âge de procréer en kits de dignité ;
- Assister en kits vestimentaires les enfants des PDI dans le besoin.

Contact:

Amani Barhafumwa John, Spécialiste Urgence NRC, E-mail: john.amani@nrc.no

Younoussou Amadou, Program Manager RRM, NRC Mali, E-mail: younoussou.amadou@nrc.no

Baba Mbareck, Coordinateur terrain RRM, ONG ARDIL ; Email : b.mbareck@ongardil.com